

■ **Fonds de prévoyance en faveur du personnel du Garage Hirondelle**, à Neuchâtel, fondation (FOSC du 04.09.2002, p. 8). Greterer Rodolphe n'est plus membre du conseil de fondation; ses pouvoirs sont radiés. Signature collective à deux a été conférée à Senn David, de Buchs (SG), à Hauterive (NE), membre et secrétaire du conseil de fondation.

Journal no 1664 du 04.07.2003  
(01074890 / CH-645.0.401.253-7)